UNACPF

Union Nationale des Associations des Clubs Professionnels de Football

–

Ordre du Jour du 21 novembre 2023 - 9h30
Fédération Française de Football - salles 266 & 267

–

1 - Introduction :

- Mot d'accueil du président Patrick ROBERT, et du vice-président Alain GEHIN
- Remerciements
- Rappel des objectifs et missions de l'UNACPF

2 - Organisation générale de notre Association :

- Rappel de l'organisation générale définie dans les statuts
- Trésorier (Philippe COUDROT) et Secrétaire (Jean-Luc DONATI)
- Désignation éventuelle de leurs suppléants
- Rythme des réunions *(Apare Rugby = visio ouverte libre 1 fois par mois)*

3 - Finances & Trésorerie :

- Réseau bancaire de l'UNACPF : choix et actions pour son fonctionnement
- Définition du montant des cotisations pour les membres
  Proposition : 2.500 € pour les clubs L1
  1.500 € pour les clubs L2
  500 € pour les autres clubs
- Date d'appel de cotisation : saison en cours, saison prochaine ?
- Demande de subvention de lancement à la FFF
  Proposition : 25.000 €
- Définition du cabinet comptable qui suivra l'UNACPF

4 - Commissions :

- Mise en place des commissions de travail, définition des compositions, fréquences et moyens de travail
- Propositions et définition des responsables de commissions :
  - **Sportive** (participation aux labels, suivi des Centres de Formation, féminines, commissions fédérales…)
  - **Finances** (cotisations des membres, subventions, budgets associations …)
  - **Mutualisation & Relations aux Institutionnels** (étude juridique des conventions liant nos membres à leurs sections professionnelles, retour d'expériences, relations aux instances sportives et politiques …)
  - **Communication & Événementiel** (logo, site internet, dossier de presse, relation presse, organisation d'événements, tournois …)

5 - Questions diverses

Compte-rendu de séance

Jean-Luc DONATI, secrétaire

La séance est ouverte à 9h45

Introduction de bienvenue du président Patrick ROBERT (LOSC)

PR constate que nous avons quelques difficultés à mobiliser au-delà du noyau dur.

Plusieurs pistes sont évoquées pour obtenir ce résultat :
Alain GEHIN (AJA) pense que réunir les gens autour d'un évènement peut être catalyseur et porteur pour notre association.

L'idée de prendre en gestion d'appels et de relancer 4 à 5 clubs chacun est formulée (José DA SILVA, TFC). Une idée soutenue par Bruno BRONGNARD (RC Lens) qui argumente en vantant l'avantage du contact personnel et direct.

Il est évoqué dans la foulée le rythme annuel de nos réunions, nous convenons de :

- 1 AG à la Fédération
- 2 à 3 réunions possibles présentielles décentralisées
- réunions en Visio ponctuelles sur des sujets "brulants" avec comme référent organisation visio (Christophe REMY AJA)

L'action prioritaire retenue est une communication forte de notre part et aussi de la part de FFF. C'est à nous de nous montrer persuasif envers l'instance fédérale pour obtenir de ce côté un soutien média important.

Il est acté qu'un appel à cotisations doit être effectué. Le débat s'installe sur le montant des sommes appelées, une hiérarchisation sportive des appels, les explications données aux Sociétés sur l'utilisation des fonds.

Les avis divergent , Jean-Luc DONATI (OGCNice) pense qu'il ne faut pas hiérarchiser les montants sauf entre L1-L2 et National , Philippe COUDROT (ESTAC) pense qu'il le faut , eu égard des différences budgétaires entre les budgets de L1 et L2.

Le RCLens souligne l'importance de notre action et constate que le Collectif D2 F a fait bouger les lignes et que c'est un exemple à suivre.

Il est finalement décidé de fixer les cotisations comme suit:

- 1500 euros L1
- 1000 euros L2
- 500 euros National

pour la saison 23/24 en cours et sans proratisation (Trésorier Philippe COUDROT, ESTAC)

Les appellations et rôles des commissions sont abordées :

Sur le principe il est retenu qu'avant de se lancer dans des définitions précises des missions et rôles des commissions, il convient de faire un vaste état des lieux de toutes nos associations. Mrs REMY et DA SILVA se proposent comme centralisateurs du projet. Il s'agira d'un travail transverse qui consistera sous forme de questionnaire à cerner toutes les prérogatives de nos associations dans toutes leurs différences.

Thèmes possibles (mais non-exhaustifs) :
Centre de formation, Préformation, Ecole de Foot, Education, Féminines, RSE, lien avec la FFF, convention entre SA et Asso, budget, aides collectivité territoriales …

D'autres responsables pourront se rattacher à telle ou telle commission .

Commission Communication : AJA, OGCN, SCO, et d'autres ?

Patrick GOBERT (PFC) pense qu'il faut que notre Association axe ses efforts sur notre rôle dans l'éducation,la citoyenneté, la RSE et ,à ce titre, propose de créer une **Commission Ethique, RSE, Education** dont le rôle auprès de la FFF peut nous donner de la légitimité et de la visibilité.

Un tour de table "verbal" est effectué sur les activités et prérogatives de chaque Association : il est constaté de grandes disparités économiques et fonctionnelles .

Une partie importante du débat est centrée sur la gestion et l'**avenir du football féminin**.

Tout devra remonter pour analyse dans le questionnaire que Christophe et José vont nous soumettre et auquel il faudra expressément répondre.

Pour le prochain rassemblement, il est convenu, à l'invitation du RCLens, de se voir en marge d'un match de Coupe d'Europe avec enchaînement de réunion à Luchin (LOSC). Date à déterminer selon les résultats européens de nos amis artésiens.

En question diverse , Jean Louis MARSOLLIER (Stade Rennais) insiste sur la notion de bénévolat et l'utilisation qui en a été faite au sein de nos associations. Il souhaite que notre Union prenne ces évolutions en compte .

La séance est levée à 12h15.

FEUILLE DE PRÉSENCE - UNACPF - 21 NOV. 2023

Prénom NOM	Club	Signature
Christophe ROUX	AJ Auxerre	
Pierre CHÉVREUX	ANGERS SCO	
Laurent MOINET	AJ Auxerre	
Jean-François DUTOUR	ANGERS SCO	
Yves FONTAINE	ATHIENS SC	
Bertrand LERICHE	ATHIENS SC	
Philippe COUDROT	ESTAC Troyes	
Jean Michel BELLAT	Stade Rennais F.C.	
JEAN-LOUIS MARSOLLIER	〃 〃 〃	
José DA SILVA	Toulouse FC	
Jean-Luc DONATI	OGC Nice	
Joël LE ROUX	STADE BRETTOIS 29	
Pierre BUSNOCORÉ	DFCO	
André ROYER	DFCO	
Patrick ROBERT	Losc Lille	
Alain GÉHIN	AJA	
PATRICK GOBERT	Paris F.C	

+ FC LORIENT

+ RC Lens